



Comité Technique Local

Pour la première fois, le 20 octobre 2011, vous êtes appelés à **élire directement vos représentants** au **Comité Technique Local**.

Cette nouvelle instance de dialogue social, composée majoritairement de représentants du personnel, aura plusieurs champs de compétence qui concernent votre vie quotidienne d'agent des Finances Publiques :

- ⇒ organisation et fonctionnement des services,
- ⇒ évolutions des technologies et des méthodes de travail,
- ⇒ formation professionnelle,
- ⇒ politique indemnitaire et gestion prévisionnelle des emplois.

Dans un contexte, où les agents de la Direction Générale des Finances Publiques sont confrontés depuis trois ans aux effets directs ou indirects de la fusion, à la poursuite des suppressions aveugles d'emplois et à la dégradation des conditions de travail, la présence d'un syndicat F.O. libre et indépendant a permis de défendre les intérêts des agents face à la Direction Locale.

C'est de l'élection aux Comités Techniques Locaux du Ministère dans le 93 que dépendra la représentativité de FO en Seine Saint Denis en matière de Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) et de l'action sociale. De même, les moyens de fonctionner qu'aura FO DGFIP 93 dépendra du résultat de l'élection au CTL.

Parce que nous sommes une organisation confédérée, le discours que nous portons auprès de la Direction Locale est relayé : par notre Syndicat National auprès du Directeur Général à Paris, par notre Fédération des Finances auprès de la ministre et par notre Confédération au plus haut niveau de l'État.

FO, syndicat responsable, défend la neutralité, l'impartialité et l'indépendance de la fonction publique, éléments essentiels des valeurs de la République.

En votant F.O.-DGFIP le 20 octobre 2011, vous défendrez d'abord vos revendications.

Des positions claires sur les sujets qui concernent tous les salariés

FO et les retraites

La loi votée le 9 Novembre 2010 s'applique désormais. De nombreux collègues en voient aujourd'hui les effets néfastes puisqu'ils sont obligés de reculer leur date de départ à la retraite.

La Confédération Force Ouvrière qui, seule, avait demandé le retrait du projet, s'opposera à nouveau aux tentatives d'allongement de durée de cotisation.

FO et le Service Public

Dans une période où tous les services public subissent des restructurations et des suppressions de postes, de moyens et d'effectifs, la brutalité incroyable de la Révision Générale des Politiques Publiques déstabilise les personnels publics.

FO défend et promeut le service public permettant l'organisation collective des services sociaux.

FO et le pouvoir d'achat

FO demande le relèvement significatif du point d'indice pour tous les fonctionnaires.

FO et le statut de la fonction publique

FO est opposé à toute remise en cause du statut de la fonction publique, à l'externalisation des missions.

FO est pour l'accès égalitaire à la fonction publique par la voie du concours.

FO condamne la loi sur la mobilité des fonctionnaires.

Pour FO DGFIP 93

représenter les personnels cela signifie :

- **S'opposer aux suppressions d'emploi**, et demander que la situation spécifique du 93 soit prise en compte.
- **Dénoncer les conditions de travail actuelles des agents**. Suite à la priorité donnée à l'accueil du public avec une pénurie des effectifs, les agents ont de plus en plus de mal à traiter leurs dossiers.
- **Demander l'abandon de la pression des objectifs** alors que les moyens donnés à l'encadrement et aux agents pour les réaliser sont quasi inexistantes.
- **Défendre les agents lors de la création des SIP** qui se font désormais sans préparation ni budget suffisants.
- **Intervenir pour que les agents soient en sécurité** sur leurs lieux de travail.
- **Dénoncer la diminution du budget départemental**. Les agents doivent travailler dans des locaux adaptés, avec du mobilier et des fournitures de qualité.
- **Rendre compte aux agents** de ce qui se dit au CTL.

20
OCTOBRE

VOTEZ

FO DGFIP
la force syndicale

VOTEZ et faites VOTER

POUR LES CANDIDATS

FO DGFIP
la force syndicale

	NOM et Prénom	Affectation
1	DUCHESNE Didier	Centre des Finances Publiques Drancy
2	DELHAIE Frédéric	SIP de Noisy Le Sec
3	LAHAYE Guilène	DDFIP Moulin Bobigny
4	MASSON Philippe	DDFIP Satie Bobigny
5	ARROUES Franck	DDFIP Satie Bobigny
6	CHATELAIN Xavier	DDFIP Moulin / Satie Bobigny
7	JEANMINET Patrick	DDFIP Moulin Bobigny
8	NIARFEIX Catherine	Centre des Finances Publiques Gagny
9	TOMASZCZYK Marie Odile	France Domaine
10	CAMPANA Martine	Centre des Finances Publiques Stains
11	LE RAY Sébastien	DDFIP Moulin Bobigny
12	GRAVEZ Nathalie	SIP de Saint-Denis
13	GUERIN Philippe	Centre des Finances Publiques Stains
14	CHAUDRIN Pascal	DDFIP Moulin Bobigny
15	GUILLOIS Eléonore	Trésorerie Municipale de Bondy
16	GIMENEZ Jean-Pierre	Centre des Finances Publiques Bondy
17	RANAIVOSON Francine	Trésorerie Municipale de Montfermeil
18	HOUSNI Abdelkrim	SIP de Saint-Denis
19	DE AGUIAR Henrique	Centre des Finances Publiques Aulnay CH
20	YVES Joelle	DDFIP Satie Bobigny

Pour nous contacter :

☒ Direction Départementale des Finances Publiques de Seine Saint Denis

13 esplanade Jean Moulin 93009 BOBIGNY CEDEX ou par sacoch

☎ 01 48 96 62 30

✉ fo.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 <http://www.fo-dgfip-sd.fr/093/>



Ceci n'est pas un bulletin de vote

SERVICE PUBLIC
JE-NOUS-TOUS **FO!**
AVEC

